



AISNE PARTENARIAT VOIRIE (APV) : calcul des IRE et indication des taux 2023

CANTON DE SAINT QUENTIN 2

Pour rappel, l'IRE est égal à PF + DSU + DSR + DNP + FDPTP. Ces données sont définies par le Code Général des Collectivités Territoriales et notifiées par la Direction Générale des Collectivités Territoriales, service de l'Etat.